

ELECTIONS DU COMITÉ D'ENTREPRISE



Le 21 juin prochain, vous êtes appelés à élire vos représentants au premier Comité d'Entreprise du groupe fBS.

Les 3 syndicats qui se présentent face à vous sont tous négociateurs de toutes les commissions paritaires nationales de l'enseignement privé hors contrat. Ils disposent de très nombreux élus et délégués syndicaux dans les écoles de Commerce en France.

Nous sommes convaincus que **le développement de notre école, son indépendance et son modèle, se jouent au cours des 3 années qui viennent.**

Dans le concert des partenariats / rapprochements / fusions dans lequel nos écoles sont plongées, FBS doit savoir tirer son épingle du jeu :

- atteindre une masse critique – grossir – oui, mais **en gardant son âme, son modèle ;**
- développer **l'international** et **les partenariats ;**
- renforcer davantage ses liens avec le monde de **l'entreprise, l'apprentissage et la formation continue ;**
- obtenir les accréditations indispensables à sa survie (AACSB, EQUIS) **en tenant compte des enjeux collectifs et individuels ;**
- garder l'étudiant et sa famille au cœur de sa préoccupation de chaque instant.

Tous ces objectifs passeront par un travail, une concertation, une information avec vos élus au Comité d'Entreprise.

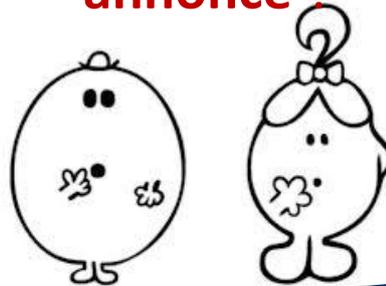
Choisissez une nouvelle équipe qui vous ressemble pour préparer les nouveaux enjeux !

Par correspondance, ou sur votre campus le 21 juin,

VOTEZ POUR LA LISTE COMMUNE SNEPL-CFTC, SYNEP CFE-CGC, SNPEFP CGT

L'assurance d'être représentés et entendus dans tous les campus.

Et pourquoi 3 syndicats et pas 4 comme annoncé ?



Un peu d'histoire :

Le 21 mai 2013, les 4 centrales syndicales : CFDT, CFTC, CGC et CGT ont négocié puis unanimement signé le protocole électoral fBS. En même temps, un accord intersyndical prévoyant la création d'une liste commune pour l'élection du Comité d'Entreprise fBS a également fait l'objet d'une signature unanime, y compris par le négociateur mandaté par la CFDT CCI et cela afin d'assurer à tous ses salariés un accès égal aux instances du comité d'entreprise. Une construction parfaitement paritaire était donc proposée.

Un peu d'actualité :

Sans jamais exprimer ouvertement sa position définitive, la CFDT, au lendemain de l'accord inter syndical, n'a eu de cesse que de monter sa liste personnelle et individuelle en désinformant les salariés de différents campus. Les 3 OS respectueuses de l'engagement pris par les négociateurs, n'ont pu que constater la sortie de facto de la CFDT de l'accord inter syndical !

Et maintenant, Votre avenir :

- Choisir parmi des syndicats responsables, des candidats qui seront épaulés par des spécialistes du droit privé et de la convention collective qui s'applique à vous tous.
- Savoir que vos élus de la liste inter syndicale bénéficieront de toute l'expérience, l'expertise et les conseils nécessaires dans la phase de construction du Comité d'Entreprise et dans son fonctionnement par les syndicats qui les soutiennent.

**Votez pour la liste Inter Syndicale,
qui reste et restera toujours fidèle dans ses engagements !**